



Compte rendu CAPC N°6

CAPC Titularisation AC, ACP2, Tableau d'avancement ACP2 Intégration et détachement en douane Recours ACP1(2016), ACP2, AC (2016)

La CAPC n°6 s'est réunie le 5 Avril 2018, afin de procéder :

- à la titularisation d'agents de constatation
- à la titularisation d'agents de constatation principal de 2^{ème}
- à l'établissement du tableau d'avancement ACP2
- à l'intégration dans le corps des agents de constatation
- au détachement dans le corps des personnels de catégorie C
- à l'examen des demandes de révision des cadences d'avancement des AC (2016), ACP2 et ACP1.

Pour les titularisations :

- 22 agents ont été proposés à la titularisation dans le grade d'agent de constatation
- 192 agents de constatation principal de 2^{ème} classe ont été titularisés, deux agents ont fait l'objet d'une prolongation de stage pratique et un autre a fait l'objet d'un licenciement.

Tableau d'avancement au grade d'ACP2 :

48 agents avaient vocation en 2018, 8 agents ont été proposés ainsi qu'une liste complémentaire de 3 agents.

UNSA DOUANES – 6 rue Louise Weiss – Bâtiment Condorcet – Télédéc 322 – 75703 PARIS CEDEX 13

Local DG : 01.57.53.29.26 – Portables : 06.61.71.67.90 ou 06.14.48.16.17

Courriel : unsadouanes@gmail.com



Intégration et détachement- en douane

un agent a été intégré dans le corps des agents de constatation et 3 agents ont été détachés dans le corps des personnels de catégorie C en douane.

Pour les révisions des cadences d'avancement :

Au départ il restait 89 mois à attribuer au titre de :

- Sur le recours (2016) d'un AC, celui-ci a été rejeté .
- Sur les 2 recours (2016) des ACP1, un a obtenu 1 mois de réduction de délai et l'autre a été rejeté.
- Sur les 15 recours (2017) des ACP2, un a été rejeté, 3 ont obtenu 1 mois de réduction de délai, 6 ont obtenus 2 mois de réduction de délai, 2 sont passés de 1 à 2 mois de réduction de délai, 3 sont passés de 1 à 3 mois de réduction de délai

Il reste maintenant 65 mois pour la CAPC suivante.

Les représentants de l'UNSA-Douanes

Patrick LE FLOCH – Jean Yves MINET
Hervé POLLET – Christophe PLANQUE